

Janvier 2018

STRATÉGIES & DURABILITÉ



LA FRANÇAISE

SOMMAIRE



Edito

< p. 3



Actualités

En France et dans le monde

< p. 5 à 13

- Bonne nouvelle, le volume des déchets baisse
- Mauvaise nouvelle, les émissions de CO2 sont en hausse
- COP23 : beaucoup de discussions mais trop peu d'actions
- 95 % de chances que le réchauffement climatique dépasse 2°C
- Intelligence Artificielle & armement : quelles limites ?
- A partir du 3 novembre 2017, les femmes ont travaillé gratuitement jusqu'à la fin de l'année !
- Pourquoi les entreprises leaders sur le climat surperforment-elles en bourse ?
- La caisse du Québec s'engage à abaisser l'empreinte carbone
- Le triste périple du décret tertiaire
- Révolution Responsable au World Forum Responsible Economy...
- Un cap important ! 100 milliards de dollars pour les Green Bonds
- One Planet Summit : un sommet à Paris le 12 décembre pour verdir la finance
- Le point de vue de l'AMF sur l'ISR : nouveaux engagements, nouveaux enjeux

Actualités à La Française

< p. 14 à 21

- La Française s'engage encore et toujours plus en faveur du climat
- Acquisition de deux beaux parcs éoliens pour le compte du Fonds Transition Énergétique France
- La Française et GPR lancent un nouvel indice axé sur l'immobilier coté international durable
- Semaine de la Finance Responsable à La Française
- Biodiversité et Urbanisme : combo gagnant
- Le gaz, un accélérateur de la transition énergétique, La Française accueille GCFT
- Bonne note des PRI pour La Française
- La Française sponsor du colloque Novethic
- Le club Zero Carbon du 7 novembre 2017
- Heoh révèle la solidarité dans les gares SNCF
- Swave, le premier incubateur de place dédié aux FinTech voit le jour et NewAlpha AM est membre fondateur
- Dîner au Royal Automobile Club du 2 novembre 2017
- Wonder of the Sea : une projection privée pour sensibiliser les collaborateurs
- Speed Learning intergénérationnel et sensibilisation au handicap en novembre à La Française
- Deux départs Congés Solidaires

Les encours durables

< p. 22



Actifs du trimestre

< p. 24

- Le HUB, un immeuble neuf de haut standing à Levallois-Perret



Regard d'expert

< p. 26 & 36

- Noir comme du charbon, vraiment ?
- La gouvernance des entreprises familiales cotées
- Les PRI pour les nuls
- EnR : un dynamisme privé qui interroge sérieusement la planification publique



Zoom sur...

< p. 37 à 44

- Qu'est-ce-que l'emploi durable ?
- L'agriculture urbaine à La Française



Pierre Schoeffler

*Global Asset Allocation and SRI Advisor,
La Française Group*

L'approfondissement sociétal s'impose naturellement dans la nouvelle économie digitale, alors que l'amnésie environnementale semble régner.

Comment éviter Jeremy Rifkin, l'homme de « La Troisième Révolution Industrielle », le chantre de l'énergie décentralisée, économiste et essayiste influent, lorsqu'il explicite dans son dernier ouvrage « La nouvelle Société du Coût marginal Zéro » le grand changement de paradigme que constitue l'émergence de l'économie sociale et solidaire à côté de l'économie capitaliste. L'originalité de la réflexion n'est pas tant de

se raccrocher à un vœu pieux d'empathie généralisée comme fondement du lien social, laquelle favoriserait un tiers-secteur non marchand susceptible d'employer les laissés pour compte de l'économie de la connaissance, mais de décortiquer le processus économique sous-tendant ce changement.

Son argumentaire repose sur les travaux des marginalistes autrichiens, tels que Friedrich Hayek, mais aussi sur les travaux de Frédéric Bastiat : en économie capitaliste de marché le profit se fait à la marge, que se passe-t-il donc si les coûts marginaux de production s'effondrent et tendent vers zéro ? Cette question est née de l'observation que la digitalisation permet la production et la distribution de nombreux biens et services à coût marginal quasi-nul dans de nombreux domaines qui relèvent de l'économie de la connaissance : édition, communication, divertissement, entre autres. L'Internet des objets ne fera que renforcer cette tendance. Sachant qu'à long terme le prix est égal au coût marginal, les profits disparaissent et les salaires par la même occasion. Et pourtant la demande de ces biens et services ne fait que croître, alors comment les produire ? Par les « communaux collaboratifs » répond Jeremy Rifkin, ceux-ci sont des organisations qui regroupent des ressources communes et les utilisent collectivement en dehors de l'économie de marché. Utopie ? Peut-être mais des millions de ces communaux existent déjà : associations, fondations, clubs, coopératives, collectivités de toute sorte, qui sont finalement le pendant des Gafa, ces géants supranationaux de l'Internet, et se nourrissent du même terreau : la digitalisation.

• • •



L'amnésie environnementale
est **prédominante** dans nos **sociétés**
sans que nous en ayons pleinement **conscience**



Pierre Schoeffler

Global Asset Allocation and SRI Advisor, La Française Group

- • • Dans cette vision optimiste, l'économie ne se résumera plus au dilemme entre le marché et l'Etat et les craintes de l'économiste hongrois Karl Polanyi que le marché autorégulateur conduise à un désencastrement de l'économique et du social propice à un réflexe protectionniste dans la société resteront lettre morte.

L'avenir du capital social serait donc brillant, il n'en est finalement pas de même pour l'environnemental qui pourtant fait tellement parler de lui. Anne-Caroline Prévot, Directrice de recherche CNRS au Centre d'Ecologie du Museum d'Histoire Naturelle, apporte un éclairage dérangeant mais explicatif des revirements sur les Accords de Paris. Il s'agit de l'amnésie environnementale prédominante dans nos sociétés sans que nous n'ayons pleinement conscience. Ce concept repose sur l'hypothèse suivante : l'environnement naturel dans lequel nous grandissons constitue pour chacun d'entre nous la référence d'une nature « normale » et c'est à partir de ce niveau que nous mesurons les évolutions de la nature plus tard dans nos vies. L'engrenage est en place : de génération en génération l'urbanisation et les dégradations de l'environnement augmentent mais chaque nouvelle génération considère le niveau dégradé de cette nature comme un niveau « normal ». Cette extinction de l'expérience de nature rend difficile l'appréhension des impératifs de préservation, tels que la biodiversité par exemple. Anne-Caroline Prévot illustre le propos par un exemple amusant : en étudiant les dessins animés Disney depuis 1937, révélateurs de ce que nos sociétés occidentales ressentent de la nature, elle a observé que plus on avance dans le temps plus le nombre et la durée de scènes dans des paysages naturels diminuent, plus le nombre d'espèces animales s'atrophie. A partir des années 1980 la végétation a même complètement disparu !

Ce numéro de Stratégies et Durabilité offre, comme il est d'usage, un condensé de l'actualité sur l'investissement socialement responsable qui a retenu notre attention et décrit les développements du Groupe La Française dans ce domaine. Le « One Planet Summit » est le point d'orgue de ce dernier semestre riche de nouvelles initiatives, dont beaucoup sont à mettre au crédit du Groupe La Française comme vous vous en rendrez compte au fil des pages.

Bonne lecture





A CTUALITÉS





En FRANCE et dans le MONDE

Bonne nouvelle, le volume des déchets baisse !

La radio, la presse s'en sont fait l'écho, nous produisons moins de déchets. Il n'est donc peut-être pas nécessaire de construire de nouvel incinérateur et l'agence de l'Environnement a rendu, le 13 avril, un avis en ce sens. Nous pourrions alors songer à allouer les budgets prévus pour de nouveaux incinérateurs à des filières de recyclage efficaces fortement créatrices d'emplois : 600 000 personnes travaillent déjà dans le secteur de la collecte et du recyclage et 400 000 emplois supplémentaires pourraient être créés en 15 ans.

Mauvaise nouvelle : Les émissions de CO2 sont en hausse

L'atteinte des objectifs fixés par la COP21 en 2015 semble se compliquer. Après 3 ans de stagnation, les émissions de CO2 sont en hausse (+2 %) brisant ainsi les espoirs de voir décroître ces émissions. Cette augmentation s'explique notamment par le boom de l'économie chinoise qui a un impact direct sur la consommation de charbon et de pétrole. Un triste palmarès qui élève Pékin à la première place mondiale d'émissions de CO2, avant même la plus grande puissance mondiale, les Etats-Unis.

15 000 scientifiques tirent le signal d'alarme et se déclarent sévèrement préoccupés de l'impact du changement climatique, de la déforestation, de l'extinction de certaines espèces ainsi que de la surpopulation. Historiquement, la dernière alerte remonte à 1992 avec une lettre signée par 1 700 chercheurs. 25 ans plus tard, on constate de nombreux dégâts : le taux d'eau potable par habitant a diminué de 26 % par personne, les zones pauvres en oxygène dans les océans ont augmenté de 75 % et la population humaine a également augmenté de 35 % alors que les reptiles, les mammifères, les amphibiens et les oiseaux ont diminué collectivement de 29 %.



Chiffres clés

3 ans

Temps qu'il a fallu à la **Chine**, entre 2011 et 2013, pour **consommer** autant de ciment que les Etats-Unis au XX^e siècle

(Unep, WB)



COP23 : Beaucoup de discussions mais trop peu d'actions

200 pays se sont réunis à Bonn en Allemagne, lors de la COP 23, afin de travailler sur des solutions d'actions concrètes contre l'augmentation inquiétante des émissions de gaz à effet de serre et son impact sur le changement climatique. La sortie des Etats-Unis de l'accord de Paris a ralenti les négociations et a rendu les échanges plus difficiles, notamment sur la question des financements climatiques, aucun autre pays n'étant en capacité de prendre en charge les 2 milliards promis par l'ancien président Barack Obama.

Une des annonces phares de cette conférence est l'alliance pour la sortie du charbon, qui compte déjà plusieurs Etats membres dont la France, le but étant d'éliminer progressivement leurs centrales au charbon. Mais les principaux pays concernés, tels que la Chine et l'Inde, ne s'y joignent pas, causant ainsi des tensions palpables entre les pays développés et ceux en développement.

Cette 23^e conférence climat de l'ONU organisée par les Îles Fidji a toutefois abouti au lancement du processus de « dialogue de Talanoa », qui doit permettre aux Etats, fin 2018, de dresser un bilan collectif sur leurs émissions de gaz à effet de serre. Une initiative qui a pour but d'encourager et d'aider les pays à soutenir leurs engagements et à limiter les émissions pour rester en deçà de 2°C de réchauffement comme l'accord de Paris de 2015 le prévoit.

Mais au final rien n'a été tranché sur le fond, l'année 2018 s'annonce chargée et le rôle de la COP24 à Katowice en Pologne, au cœur du bassin charbonnier du pays, sera crucial.

95 % de chances que le réchauffement climatique dépasse 2°C

D'après les chercheurs de l'université de Washington, il y a seulement 5 % de chances que le réchauffement climatique se limite à 2°C, c'est du moins une des conclusions d'une nouvelle étude publiée lundi 31 juillet 2017.

> Lire la revue [Nature Climate Change](#).

En dépit des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les scientifiques misent à 99% sur une augmentation de la température de 2°C à 4,3°C d'ici 2100 (valeur médiane de 3,2°C). En cause essentiellement l'augmentation de la population et l'augmentation de la consommation de carbone qui en résulte.

Les calculs visant le 2°C résultaient de projections très optimistes et donc de faible probabilité, néanmoins cette dernière étude n'est pas fondée sur le pire scénario, mais sur celui d'une consommation d'énergie croissante et accompagnée d'efforts notables pour limiter les énergies fossiles. « Nous sommes déjà proches de la limite de basculement » affirment les auteurs de l'étude.



2 août 2017

Earth Overshoot Day : Date à laquelle

l'humanité aura consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de générer par an soit une semaine plutôt que l'année précédente



Intelligence Artificielle & armement : Quelles limites ?

L'Intelligence Artificielle occupe aujourd'hui une place au cœur de notre société. Nous la retrouvons partout, que ce soit dans la médecine, les transports ou encore la sécurité. L'Intelligence Artificielle nous fascine autant qu'elle nous effraie et les prévisions donnent une nouvelle dimension à cette innovation. En 2018, 45 % des entreprises innovantes et en fort développement seraient prêtes à employer plus de machines intelligentes que de salariés, des chiffres mettant à mal l'emploi « humain ».

Son utilisation dans l'armement marque un tournant décisif dans son évolution et la nouvelle place que l'Intelligence Artificielle va occuper au sein de notre société. Plus d'une centaine d'entreprises spécialisées dans la robotique se sont mobilisées pour adresser une lettre ouverte à l'ONU afin de prévenir le risque grandissant que représente les armes autonomes. L'innovation ne sert pas uniquement les nobles causes mais également les plus menaçantes, c'est sur ce point que les entreprises tels que Tesla ou encore Google insistent, persistent et signent pour que cette Intelligence Artificielle ne devienne pas une arme de destruction massive... potentiellement incontrôlable.

A partir du 3 novembre 2017, les femmes ont travaillé gratuitement jusqu'à la fin de l'année !

À partir du vendredi 3 novembre à 11h44, les Françaises ont travaillé « bénévolement » selon le calcul du collectif féministe Les Glorieuses qui souligne que les femmes restent en moyenne payées 15,8 % de moins que les hommes et qu'elles travaillent ainsi « gratuitement » pendant 39,7 jours ouvrés.

On peut constater que contre toute attente les écarts se creusent encore, puisque cette date fatidique intervient 4 jours plus tôt que l'année dernière. En effet en 2016 les chiffres fournis par Eurostat (organisme de statistiques de l'Union Européenne qui calcule la différence de la moyenne horaire brute de rémunération entre femmes et hommes) étaient basés sur les salaires de 2012. Cette année les données ont été réactualisées avec les salaires de l'année 2015. Le constat est sans appel : les femmes ont gagné 15,8 % de moins que les hommes en 2015, contre 15,1 % en 2012.



40 M

Nombre de personnes qui seraient en situation d'esclavage moderne. 24,9 M, dont le quart seraient des enfants, se trouveraient en situation de travail forcé, et 15,4 M seraient mariées contre leur gré

(Source : OIT, OIM et Walk Free Foundation)



Pourquoi les entreprises leaders sur le climat surperforment-elles en bourse ?

Arthur Fonck, gérant Zéro Carbon chez La Française Inflection Point, affirme que les investisseurs valorisent de mieux en mieux les entreprises ayant implémenté des politiques internes pour lutter contre le changement climatique et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre car celles-ci sont stratégiquement mieux positionnées.

Alors que le changement climatique ne se cantonne plus à un problème réglementaire mais à un enjeu stratégique pour les entreprises, lorsque les émissions représentent un coût sur le compte de résultat, cela aide les investisseurs à mettre en évidence les inefficacités liées au carbone et à récompenser les entreprises qui réduisent leurs émissions. À ce titre, la stratégie La Française Zero Carbon reconnaît l'impact que les faibles émissions de carbone peuvent avoir sur la rentabilité à long terme.

La fixation d'un prix du carbone est l'un des moyens de réduire les émissions et de stimuler les investissements vers des alternatives plus propres porteuses d'économies d'énergie. Bien conscientes des risques liés au changement climatique, certaines entreprises n'ont pas attendu l'intervention des régulateurs et selon les informations fournies au CDP¹, déjà plus de 1000 entreprises utilisent une tarification interne du carbone ou se préparent à le faire d'ici 2018.

(1) Le CDP (qui s'appelait Carbon Disclosure Project jusqu'à la fin 2012) est une organisation à but non lucratif visant à étudier l'impact des principales entreprises mondiales cotées en bourse sur le changement climatique.

La Caisse du Québec s'engage à abaisser l'empreinte carbone



La Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ) a présenté en octobre dernier une nouvelle stratégie d'investissement pour mieux faire face au défi climatique. Cette stratégie qui couvre l'ensemble du portefeuille vise à faire de la CDPQ un investisseur contribuant à la transition vers une économie mondiale sobre en carbone. Avec une conviction : les changements climatiques stimulent une transition vers une économie sobre en carbone et les marchés offrent déjà des solutions qui génèrent des occasions d'investissement rentable. Comme investisseur, la Caisse veut saisir ces occasions et contribuer de manière constructive à la transition en cours.

La stratégie d'investissement prévoit notamment :

- A court terme d'augmenter de 50 % les investissements sobres en carbone d'ici à 2020
- A moyen terme de diminuer de 25 % les émissions de GES (par dollar investi) d'ici 2025
- La prise en compte du facteur climatique dans chacune des décisions d'investissement

Une annonce forte et des engagements concrets qui placent la CDPQ parmi les acteurs les plus engagés du continent nord-américain.



Le triste périple du décret tertiaire

Pour Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable, la suspension du décret tertiaire, est un « gâchis ».

Par ordonnance, le Conseil d'Etat a suspendu mardi 11 juillet le décret tertiaire dans son intégralité, suite au recours déposé par trois associations professionnelles.

Publié le 10 mai 2017, soit quelques jours avant la dissolution du gouvernement Hollande, ce décret était attendu depuis la loi Grenelle de 2010. Il prévoit l'obligation de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments à usage tertiaire ou dans lesquels s'exerce une activité de service public au 1^{er} janvier 2020, avec un objectif de diminution de la consommation énergétique des bâtiments de 25%.

La haute juridiction justifie sa décision à travers deux arguments :

- Le Conseil d'Etat a estimé que le délai imposé par la loi de cinq ans entre la publication du décret d'application de cet article (le 10 mai 2017), et la date à laquelle les obligations de performance énergétique devaient être remplies (le 1^{er} juillet 2020) ne pouvait être respecté.
- D'autre part, le juge a estimé que les conditions d'application du décret tertiaire n'étaient pas entièrement réunies, puisque le seuil alternatif exprimé en kWh/m²/an prévu par l'article R. 131-9 du code de la construction et de l'habitation à respecter n'a pas encore été fixé par arrêté.

Pour l'heure, le décret est donc inapplicable. Le Conseil d'Etat doit encore se prononcer définitivement sur sa légalité.

Rappelons que le Plan Bâtiment Durable conscient de la nécessité d'organiser un mouvement coordonné de rénovation énergétique du parc tertiaire public et privé a lancé en octobre 2013 la charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés. Ses signataires (plus de 130 à ce jour) dont La Française REM, ont ainsi décidé dès 2013 d'anticiper la mise en application de l'obligation future de rénovation.

Bien leur en a pris !



2 % c'est l'augmentation annuelle
de la demande mondiale
d'énergie, soit 58 % d'ici 2040



Révolution Responsable au World Forum Responsible Economy 17, 18, 19 octobre 2017

Rejoignez la révolution responsable ! Tel était la proposition de la 11^e édition du World Forum for a Responsible Economy qui s'est tenu à Lille du 17 au 19 octobre dernier. Plus de 100 experts du monde entier sont intervenus pendant trois jours pour discuter des bouleversements technologiques, sociétaux et économiques de notre époque et présenter leurs réflexions et bonnes pratiques, avec quelques questions clés sous-jacentes :

- Quelles seront les conséquences des révolutions technologiques auxquelles notre société fait et fera face ?
- Quel sera le futur du travail ?
- Comment transmettre savoirs et compétences dans un monde en constante évolution ?
- Quels sont les nouveaux équilibres géostratégiques qui se dessinent et quel impact sur l'économie mondiale et les économies locales ?
- Comment pouvons-nous contribuer ensemble au bien commun ?



Un cap important : 100 milliards de dollars pour les Green Bonds

Le 16 novembre, l'année n'est pas terminée, mais le record est battu et un seuil symbolique est franchi puisque les Obligations Vertes ont collecté plus 100 milliards de dollars depuis le début de l'année.

C'est la Chine qui est le plus gros collecteur avec 16,63 milliards de dollars.

La France, et il y a de quoi être fier, se situe en deuxième position avec 15 milliards d'euros cumulés, grâce essentiellement à 3 gros émetteurs : les Obligations Vertes de l'État français, de la SNCF et d'Engie.

C'est très bien, mais bien sûr encore largement insuffisant...

> [Pour en savoir plus](#)



90 %

Augmentation pour les réassureurs des coûts cumulés des dommages assurés provoqués par la **sécheresse, les inondations, les submersions marines et les effets du vent** par rapport aux coûts enregistrés sur la période 1988-2013, soit une augmentation de 44 Md€.

(Source : FFA – sept 2017)



One Planet Summit : un sommet à Paris le 12 décembre pour verdir la finance

Deux ans jour pour jour après la signature de l'accord de Paris, le président français, la Banque Mondiale et l'ONU ont organisé le One Planet Summit consacré à la finance verte. Ce rendez-vous a indéniablement accéléré la mobilisation pour le climat et a permis 5 annonces emblématiques :



- 91 entreprises ont lancé le French Business Climate Pledge. Ensemble, elles annoncent des investissements massifs de 300 milliards d'euros pour passer à une société bas carbone.
- Après le charbon, un certain nombre de banques françaises ont annoncé exclure le financement de l'exploitation des sables bitumineux.
- La Banque Mondiale stoppera dès 2019 le financement de la production du gaz et du pétrole.
- 100 entreprises mondiales sont responsables de 80 % des émissions de CO2 de la planète. Devant ce constat 225 investisseurs mondiaux, (représentant 26 300 milliards de dollars d'actifs, soit plus de dix fois le PIB de la France), forts de leur pouvoir d'actionnaire, choisissent, au travers de l'initiative Climate100+, d'accompagner ces entreprises vers une stratégie bas carbone.
- Faisant fi du rejet par l'administration américaine des conclusions du TCFD (le groupe de travail du conseil de stabilité financière du G20) sur le reporting climatique, 237 entreprises, (représentant 6 300 milliards de dollars de capital) se sont engagées à les appliquer.



Emmanuel Macron, qui avait décidé de ce rendez-vous après l'annonce de Donald Trump du retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris, annonce une nouvelle rencontre l'année prochaine.

La France se positionne ainsi comme un acteur majeur du financement de la lutte contre le réchauffement climatique.



« La finance sera verte ou ne sera pas » *Bruno Lemaire*

« Nous sommes en train
de perdre la bataille du climat » *Emmanuel Macron*

« Ce qu'on a été capable
de faire pour sauver le système financier
lors de la crise de 2008, soyons capables de le faire
pour sauver la planète » *Nicolas Hulot*



Le point de vue de l'AMF sur l'ISR : Nouveaux engagements, nouveaux enjeux

Deux ans après un premier examen, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), publie une nouvelle étude sur les pratiques de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). C'est un bilan plutôt positif sur la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) mais aussi l'occasion de nouvelles recommandations. A travers ce nouveau rapport, l'objectif est de rendre plus compréhensible l'offre de produits ISR aux investisseurs non professionnels.

L'ISR occupe une place de plus en plus importante dans la gestion collective française. Ce nouvel état des lieux du marché montre un fort dynamisme, une transparence sur les informations délivrées aux investisseurs et l'appétence pour la prise en compte des critères ESG. Afin d'accompagner les investisseurs, les pouvoirs publics mettent en place, depuis 2016, des labels ISR et TEEC.

L'édition 2017 de l'étude a, par ailleurs, été l'occasion d'une première évaluation de la mise en œuvre des obligations découlant de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. De bonnes pratiques permettant de mettre en lumière, les nouvelles attentes d'une économie qui se veut, par tous, plus responsable.

> [Consulter le rapport détaillé ici](#)



\$10,2 trillion d'investissements dans de nouvelles capacités de production mondiales d'ici à 2040 dont 72 %, soit \$7,4 trillion, seront dédiés aux **énergies renouvelables**

Source : BNEF, Bloomberg New Energy Finance



Nos ENGAGEMENTS, nos ACTIONS

La Française s'engage encore et toujours plus en faveur du climat

- En étant membre de **l'initiative Climate Action 100+** nous nous engageons à travailler avec les entreprises les plus polluantes afin de les faire évoluer vers une véritable politique climat adaptée. L'initiative qui vient d'être lancée lors du One Planet Summit du 12 décembre dernier regroupe 225 investisseurs représentant \$26.300Mds qui se regroupent afin de peser plus auprès de ces entreprises et de leur poser les mêmes questions notamment sur 3 thèmes : la gouvernance du climat, la mesure des émissions de GES en ligne avec l'objectif de 2° de l'accord de Paris et le reporting selon les recommandations du TCFD;



- En signant **la lettre de soutien au TCFD** (le groupe de travail sur la transparence en matière de reporting climatique) aux côtés de 237 entreprises mondiales représentant plus de \$6.300 Mds de capitalisation boursière, nous souhaitons apporter notre appui à la mise en œuvre des recommandations du TCFD. Les entreprises et organisations soutenant la TCFD couvrent l'ensemble de la chaîne économique, des sociétés émettrices d'actions et de dette via les plus grandes agences de notation, les bourses jusqu'aux investisseurs ;



- En soutenant **l'EEFIG, Energy Efficiency Financial Institutions Group**, pour le travail réalisé jusqu'ici et l'engagement dans la 3^e phase de ses travaux sur le financement de l'efficacité énergétique.





Acquisition de deux beaux parcs éoliens pour le compte du Fonds Transition Energétique France

Acofi Gestion a acquis pour le compte de son Fonds Transition Energétique France auprès de RES deux parcs éoliens « clé en mains » situés dans les départements de l'Ain et du Puy-de-Dôme.

Le groupe RES, un des leaders mondiaux dans le domaine du développement de projets d'énergies renouvelables, a développé et construit le site de Bois de Bajouve composé de 6 éoliennes VESTAS-2MW et le site des Monts de l'Ain composé de 9 éoliennes SENVION-2MW. Ces deux parcs, d'une puissance cumulée de 30MW ont été raccordés au réseau électrique début octobre 2017. Ils produisent chaque année 67,5 GWh d'énergie verte soit la consommation de plus de 14 000 foyers et permettront d'éviter ainsi l'émission de 42 300 tonnes de CO2.



Acofi affilié du Groupe La Française a acquis 100 % de ces deux projets pour son fonds Transition Energétique France. Au terme de cette opération, le fonds Transition Energétique France, détient plus de 155MW d'actifs EnR en France Métropolitaine pour un total de 151 000 tonnes de CO2 évité soit l'équivalent de la consommation d'énergie annuelle de 51 000 foyers

La Française et GPR lancent un nouvel indice axé sur l'immobilier coté international durable

Les fonds de retraite, les investisseurs institutionnels dans leur ensemble et la clientèle de banque privée, conscients de leur responsabilité dans la lutte contre les changements climatiques, accentuent l'intégration de facteurs responsables dans leurs stratégies d'investissement. Le secteur immobilier a une empreinte carbone particulièrement élevée, ce qui rend crucial ce nouvel indice, le GPR IPCM LFFS Sustainable GRES Index, qui définit un nouveau standard en matière d'investissement responsable dans le secteur de l'immobilier coté. Les deux sociétés du Groupe La Française, Inflection Point Capital Management UK Ltd. (IPCM) et La Française Forum Securities (LFFS), vont collaborer avec GPR sur la conception et la mise à jour continue de ce nouvel indice qui comprendra jusqu'à 150 sociétés mondiales durables, sélectionnées en fonction de leurs activités dans l'immobilier, de leur performance ESG et de leur capitalisation boursière. GPR sera chargé de constituer et de gérer l'indice.

> [Pour en savoir plus lire le communiqué de presse ici](#)



Semaine de la Finance Responsable à La Française

A l'occasion de la semaine de la Finance Responsable, La Française a organisé le 4 octobre 2017 une table ronde sur le thème : **Entre robot et homme, quels emplois pour le futur ?**

Avec pour intervenants :

Xavier Lépine en introduction

Alexis Masse, Secrétaire Confédéral CFDT en charge du numérique et de l'ISR

Sébastien Ricard, Directeur du Développement Durable et des Affaires Publiques - PAPREC GROUP

Marylène Vicari, Cofondatrice et Directrice du Liberté Living Lab, remplacé (aphone) par Adnène Trojette (DG de LLL).

> [Retrouver notre article en page 38](#)

la
Semaine
de la
**Finance
Responsable**



Biodiversité et Urbanisme : combo gagnant

L'intégration de la biodiversité dans l'écosystème urbain est au coeur du débat public. Le 18 octobre 2017, le sujet a été abordé dans le cadre du cycle Immobilier & Prospective lors d'une conférence qui a réuni plus de 100 personnes dans les locaux du Groupe La Française à Paris.

L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) et le Plan Bâtiment Durable se sont posés la question du lien entre biodiversité et urbanisme avec l'intervention de Philippe Clergeau, Professeur au Muséum national d'histoire naturelle, et en partenariat avec La Française REM. Une table-ronde animée par Gérard Degli-Esposti, Président de l'OID et Directeur de l'ISR immobilier chez La Française REM, a réuni Marc Bertrand, Président de La Française REM, Yves Dieulesaint, Co-pilote du rapport Bâtiment & Biodiversité, et Antoine Guibourgé, Directeur du bureau d'études MUGO Paysage.





Le gaz, un accélérateur de la transition énergétique, La Française accueille GCFT



Green Cross France & Territoires a choisi La Française comme partenaire pour la mise en débat de sa note « Le gaz, un accélérateur de la transition énergétique » le 18 octobre 2017 en fin de journée au 128 bd Raspail.

Le débat, animé par Nicolas Imbert, s'est construit autour des interventions de : Myriam Maestroni (Think-tank E5T, economiesdennergie.fr), Pierre Schoeffler (Groupe La Française), Bernard Laponche (Global Chance), Corinne Lepage (ancienne ministre de l'environnement).

Bonne note des PRI pour La Française

La Française obtient la note A à son « assessment report » des PRI sur les actions et l'immobilier.

Les PRI auxquels La Française soumet chaque année un reporting sur ses activités de société de gestion se livrent désormais à une évaluation de celui-ci et à une notation.

La Française a obtenu un A sur la stratégie et la gouvernance de l'ESG, les actions et l'immobilier en reconnaissance de son approche SAI innovante et de l'excellent travail fourni en matière d'intégration ESG sur ces deux classes d'actifs.

Sur les taux, seul le fonds Obligations SAI Europe a été évalué, avec une note de B, tout à fait satisfaisante de même que sur le vote et l'engagement actionnarial où La Française obtient également un B.





La Française sponsor du colloque Novethic



Le Colloque Novethic 2017 s'est tenu au Pavillon Cambon à Paris le 13 décembre, au lendemain du **One Planet Summit**

Parce que la finance joue un rôle clé dans la mobilisation contre le changement climatique, cette convention annuelle, qui rassemble investisseurs intentionnels et asset managers autour des problématiques d'investissement responsable, est devenu un rendez-vous incontournable.

Depuis plusieurs années La Française en est sponsor. Elle répond par là à une de ces préoccupations fortes qui est la sensibilisation de tous les acteurs aux enjeux d'une finance plus responsable.

Cette année Novethic fêtait la 10^e édition de son colloque en lui donnant une ouverture résolument européenne.

Le Club Zero Carbon du 7 novembre 2017

Pour son 3^e déjeuner, le Club Zero Carbon a eu le plaisir d'accueillir le 7 novembre dernier Antoine Cahuzac, Président Directeur Général d'EDF Energies Nouvelles & Directeur exécutif du Groupe EDF en charge du pôle énergies renouvelables. Après avoir sollicité le point de vue d'un investisseur puis celui d'experts de la finance climat, il nous apparaissait nécessaire d'entendre le point de vue d'un acteur de la nécessaire transition énergétique. Les principaux messages portés par Antoine Cahuzac à notre groupe d'investisseurs :

- le Groupe EDF doit faire face à des défis dans un marché en pleine mutation ;
- la croissance des énergies renouvelables (EnR) se poursuit dans le monde, y compris en Europe et en France, portée par leur compétitivité ;
- leader européen des énergies renouvelables, le Groupe EDF dispose d'atouts pour accélérer son développement avec une ambition : doubler sa capacité d'EnR d'ici 2030 ;
- des tendances de fond se dessinent avec notamment des systèmes plus décentralisés.



Heoh révèle la solidarité dans les gares SNCF

SNCF Gares & Connexions a décidé de déployer la micro-donation dans les gares en s'associant à UNITLIFE pour des projets de solidarité citoyenne mondiale et en s'appuyant sur la technologie HeoH. La collecte de dons prévoit des stèles installées au cœur des flux de voyageurs et des partenariats avec les commerces lors de l'achat par les clients dans les gares.

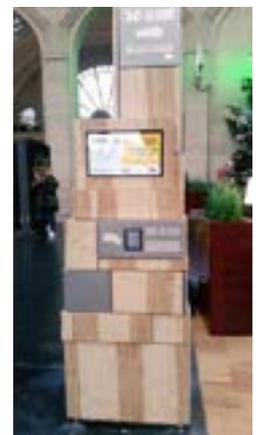
A l'occasion du OnePlanetSummit le 12 décembre 2017 le Secrétaire Général des Nations-Unis Antonio Guterres a annoncé le lancement de UNITLIFE, organisation internationale placée sous l'égide de l'ONU sur une initiative de Philippe Douste-Blazy.



Cette organisation sera financée par des micro-dons, et c'est la jeune société Heoh (le premier investissement du fonds FinTech de

NewAlpha AM) qui assure la mise en place des moyens de collecte grâce à deux de ses innovations, la borne de don sans contact et le don sur terminal de paiement : le GoodTransaction.

- > [Pour en savoir plus sur Heoh](#)
- > [Pour en savoir plus sur Unitlife](#)
- > [Pour lire le Communiqué de Presse](#)



NewAlpha AM est membre fondateur de "Swave", le premier incubateur de place dédié aux FinTech



Le Swave un incubateur pour Fintechs a lancé son premier appel à projets le 20 octobre. Il a pour ambition d'accueillir une trentaine de startup spécialistes des technologies financières, en mettant tout particulièrement l'accent sur le développement de la finance durable et solidaire. Un bon point pour la France, qui ne semble pas attirer les startups, celles-ci lui préférant Londres.



Dîner au Royal Automobile Club du 2 novembre 2017

Début novembre, le groupe La Française et IPCM ont tenu un dîner investisseurs/décideurs à l'emblématique Royal Automobile Club (RAC) de Londres. Sous le thème: « Zero Carbone : la construction de portefeuilles actifs et passifs pour un monde décarboné » 25 investisseurs, institutions financières et spécialistes de la politique climatique ont été initiés aux stratégies bas et zero carbone et à l'immobilier durable des fonds et indices de La Française. Les participants au dîner ont reconnu que l'approche de La Française était « différenciée et d'avant-garde » permettant la décarbonation du portefeuille sans exclure les énergies fossiles et de quantifier les émissions évitées de manière crédible.

Wonder of the Sea : une projection privée pour sensibiliser les collaborateurs

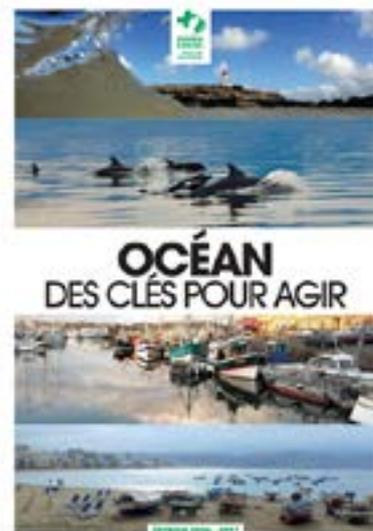
Le 9 novembre 2017, La Française, en partenariat avec GreenCross France & Territoires, a organisé une projection privée pour ses collaborateurs.

En août 2017, ces derniers ont eu l'occasion de tester leurs connaissances sur les Océans et leurs problèmes environnementaux grâce à un petit Quiz. Les 120 participants ont reçu l'excellente publication de GCFT « Océan des clés pour agir ».

Cette projection venait donc s'inscrire dans la même logique de sensibilisation : quoi de mieux que se laisser immerger dans le fabuleux monde sous-marin de Jean-Michel Cousteau en 3D, pour devenir à son tour un fervent défenseur de la sauvegarde des océans ?

A la suite de la projection fortement appréciée, Francois Mantello le producteur exécutif a répondu aux nombreuses questions.

> Voir la bande annonce du film





Speed Learning intergénérationnel et sensibilisation au handicap en novembre à La Française

Dans le cadre de sa politique RH, La Française a organisé en novembre plusieurs rendez-vous à l'intention des collaborateurs.

Le 9 novembre était traité le sujet des relations transgénérationnelles à l'occasion d'un speed learning. Ce format court et dynamique a permis de déverrouiller certains préjugés ou clichés afin de rendre plus profitables les relations entre tous, babyboomers, générations X, Y et Z.



Faire tomber les préjugés et faciliter la reconnaissance, était aussi un enjeu fort pour la semaine du handicap à La Française (du 13 au 17 novembre). Pour ce faire, ont été organisés dans l'entreprise des massages réalisés par des professionnels dont le handicap est à l'origine de la qualité des massages ; et une représentation théâtrale « Handicapé ? mais pas du travail ! » mise en scène par des comédiens de Théâtre à la Carte qui avec beaucoup d'humour et de sensibilité, ont permis à chacun de reconsidérer sa relation au handicap dans son sens le plus large.

Deux départs Congés Solidaires



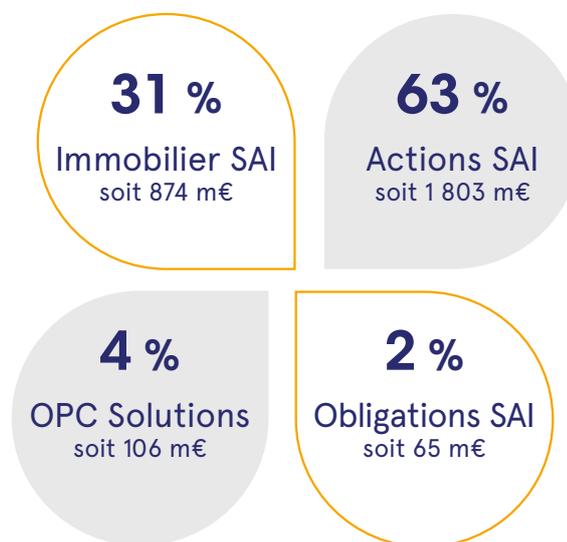
Depuis plusieurs années, le groupe Crédit Mutuel Nord Europe s'engage auprès de l'association Planète Urgence à faire partir 10 collaborateurs en Congés Solidaires. Pour la première fois, le Groupe La Française a pu en faire bénéficier ses collaborateurs. Ainsi le Groupe favorise l'engagement solidaire en prenant en charge l'adhésion à l'association, et les collaborateurs s'engagent entièrement dans ce projet : ils financent billet d'avion,

vaccin, visa et mobilisent leurs jours de congés. Une expérience humaine que deux de nos collaborateurs ont pu vivre pendant 15 jours sur les missions de leurs choix. Ils ont pu participer à des missions de biodiversité, au Zimbabwe et en Guadeloupe et chacun, à son échelle, s'est investi et a eu la satisfaction de contribuer à la sauvegarde de la planète.



LES ENCOURS DURABLES à La Française (en millions) *

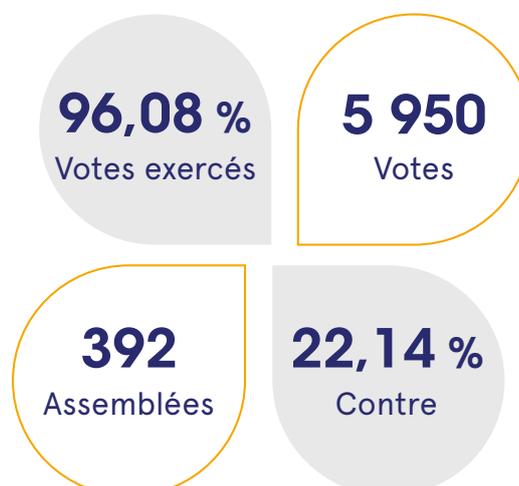
2 848 m€



* Chiffres au 31 décembre 2017

La politique DE VOTE

Les résultats de nos votes exercés en 2017 sont :





ACTIFS DU TRIMESTRE





n°9

La Française à des Immeubles Durables

ZOOM SUR...

**LE HUB,
un immeuble neuf de haut standing à Levallois-Perret**



4, place du 8 mai 1945
92300 Levallois-Perret



Social

CHALEUREUX

- **Un immeuble agréable** : parvis paysagé devant l'immeuble, patio végétalisé, vue à 360° sur Paris Batignolles et La Défense, vastes espaces de travail, parois en verre pour favoriser la lumière naturelle, finitions intérieures apaisantes, télécommandes individuelles qui actionnent les stores, l'éclairage du plateau et la ventilation
- **Des infrastructures modernes** : cafétéria dans le hall assurant un service de snacking, Restaurant Inter-Entreprises avec espaces de coworking, locaux à vélos et parkings pour voitures et deux-roues, aire de livraison, service de sécurité composé d'un poste de gardiennage et d'un contrôle d'accès par lecteurs de badges



Sociétal

ACCESSIBLE

- **Une implantation stratégique** : immeuble situé aux portes de Paris, dans le centre-ville de Levallois-Perret, à 5 minutes à pied du centre commercial So Ouest et de nombreux commerces et restaurants
- **Une excellente desserte** : gare SNCF Clichy-Levallois au pied de l'immeuble reliant la gare Saint-Lazare et La Défense ; de nombreuses lignes de bus et une proximité immédiate du boulevard périphérique et des quais de Seine...



Environnemental

SOUCIEUX

- **Une gestion intelligente du bâtiment** : système de régulation numérique assurant le chauffage et le rafraîchissement des locaux (Haute Efficacité Energétique) certifié Eurovent (label de référence européen pour la certification des performances énergétiques de matériel de climatisation et de réfrigération)
- **Une démarche environnementale exemplaire** : neuf et livré en mai 2017, l'immeuble possède les certifications BREEAM Very Good et HQE (Haute Qualité Environnementale) niveau "Excellent"



BÉNÉFICES

Une offre locative neuve de 15 000 m² dans un marché caractérisé par une offre limitée en immeubles neufs

Points forts



Social



Sociétal



Very Good



Excellent



LA FRANÇAISE

www.la-francaise.com

XX3016 - Décembre 2017



REGARD D'EXPERT





NOIR comme du CHARBON, vraiment ?

Critiquer le charbon est à la mode, exemple parfait et facile d'une matière première honnie, objet d'un consensus en vue d'une action claire et forte : désinvestir, à tout prix, tout de suite, de cette énergie sale et contribuer ainsi à la si nécessaire transition énergétique. Vraiment ?

Loin de nous l'idée de réhabiliter le charbon et de faire croire que c'est une industrie d'avenir. Mais comme souvent le consensus cache une réalité plus complexe qu'on ne veut l'admettre. Car bien sûr il y a charbon et charbon.

Le charbon thermique sert à alimenter des centrales électriques, et c'est cet usage-là qui est montré du doigt et décrié, à juste titre. Les centrales thermiques au charbon sont extrêmement polluantes et leur durée de vie fait que si l'on s'engage aujourd'hui dans la construction de telles centrales, mêmes équipées des technologies les plus récentes et les plus performantes, les émissions de CO₂ bloquées (locked-in) liées à cette centrale courront bien au-delà de la date à laquelle le monde sera censé ne plus émettre de CO₂. Il est donc impératif si l'on souhaite s'inscrire dans une trajectoire 2° de ne plus en construire. Mais au-delà de ne plus en construire, qui constitue le premier des engagements, ne plus utiliser les centrales à charbon existantes représente également un sacré défi et une nécessité selon les contempteurs du charbon. Avec des durées de vie de 40 ans en moyenne, beaucoup de ces centrales construites dans le passé à un moment où le climat et les émissions de CO₂ n'étaient pas la priorité, ont encore de belles années devant elles. Ne plus vouloir de ces centrales certes, mais penser qu'en les vendant comme de la poussière que l'on cache sous le tapis, elles n'existeront plus et que le problème environnemental qu'elles posent disparaîtra est au mieux inconscient et au pire hypocrite.

A La Française il nous semble plus adapté, et c'est ce que nous essayons de faire dans la stratégie climat que nous avons adopté, d'accompagner les entreprises recourant encore au charbon dans une transition qui vise à éliminer le plus rapidement possible son utilisation comme énergie thermique. Mais le temps très long des producteurs d'électricité qui se compte en dizaines d'années, n'est pas celui très court des ONGs, des médias ou de certains investisseurs. Pour autant une telle transition est nécessaire, et également faisable car de nombreuses alternatives existent aux centrales à charbon, des énergies renouvelables aux centrales à gaz.





Le charbon métallurgique est utilisé dans le secteur de la sidérurgie pour produire de l'acier. A la différence du charbon thermique, il y a peu d'alternatives au coke comme combustible et réducteur pour traiter le minerai de fer. Il serait donc dangereux, à moins de vouloir mettre à mal l'industrie sidérurgique, d'empêcher la production de charbon « en général » sans en distinguer son usage. Le Charbon thermique représente environ 86 % du minerai extrait chaque année contre 14 % pour le charbon métallurgique.

Le charbon n'est certes pas une énergie d'avenir. Mais la fin de son utilisation ne se décrète pas et s'étalera, n'en déplaise aux impatientes, sur des dizaines d'années. Il nous paraît donc essentiel de bien savoir de quoi l'on parle lorsque l'on se plaint à critiquer le charbon et de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il est tout à fait essentiel d'être actif comme nous le sommes à La Française afin de pousser les entreprises dans lesquelles nous investissons à mettre en place et délivrer des résultats sur des stratégies visant à éliminer à terme le recours au charbon et notamment le charbon thermique.



La GOUVERNANCE des ENTREPRISES FAMILIALES COTÉES

La structure de gouvernance d'une entreprise identifie la répartition des droits et des responsabilités entre les différents participants dans l'organisation et établit les règles et les procédures pour la prise de décision.

Selon l'OCDE, la gouvernance peut créer de la valeur à long terme. Elle a un impact sur la valeur de l'action grâce à l'amélioration des processus décisionnels de haut niveau, un meilleur contrôle de l'environnement, une réduction du coût du capital

Qu'est-ce qui distingue un groupe dont l'actionnariat reste majoritairement familial d'un groupe coté, quel que soit la part de flottant ?

Les premières tiennent une place particulière dans l'imaginaire collectif. Des noms comme Bic, Hermes, Inditex, Dassault... expriment la saga familiale digne des meilleurs films à épisodes. Le groupe familial en effet touche des notions de génération, de pérennité, de transmission dans un monde qui impose l'adaptation de plus en plus rapide à la conjoncture. Chaque génération est responsable du passage de relais à la suivante sur un horizon d'éternité.

La mise en place d'une gouvernance familiale crée un parcours boursier particulier. Les objectifs de ces entreprises sont priorisés de manière différente : conserver le lien entre les actionnaires familiaux pour regrouper, prévoir un mécanisme de liquidité pour introduire le choix, anticiper la transmission pour pérenniser l'activité.

Un lien fort indispensable

Pour qu'un groupe reste familial au fil des générations, se pose le défi d'amener ses actionnaires à rester au capital, éviter l'éclatement de l'actionnariat familial. Les principaux enjeux qui se présentent traditionnellement sont de maintenir la cohésion de l'actionnariat familial, définir les rôles au sein de l'entreprise et prévenir et résoudre les conflits entre actionnaires.

Il existe des moyens et des outils pour y parvenir basés à la fois sur des aspects juridiques et de communication.

Au delà de la définition de valeurs communes, conserver la cohésion implique généralement de se rencontrer, de se connaître. Le groupe informe, organise le lien





par des évènements, les plus jeunes en particulier sont invités à prendre conscience de la notion d'appartenance.

Il y a également une réflexion à mener relativement à l'accès aux postes dans l'entreprise, susciter les vocations, former, impliquer. Chaque membre de la famille peut avoir différents rôles : actionnaire, membre des organes de surveillance, dirigeant, salarié...

Les risques de conflits dans la famille sont les mêmes qu'ailleurs. Pour maintenir l'implication de chaque actionnaire, le groupe a intérêt à faciliter la résolution amiable des litiges. Il a accès à des outils juridiques tel que le pacte d'actionnaires, la procédure de conciliation, la procédure d'arbitrage.

Et la liberté dans tout ça ?

Un groupe familial prend également en compte les contraintes qui pèsent sur chaque actionnaire. La liquidité d'un actionnariat fermé, l'absence d'objectif programmé de sortie totale ou partielle et le réinvestissement des résultats par rapport au versement de dividendes s'avèrent parfois difficile financièrement pour l'actionnaire.

Qu'il soit impliqué opérationnellement ou non dans l'entreprise, l'actionnaire peut être confronté à des besoins de revenus, ponctuels ou récurrents. Il est également soumis à une fiscalité parfois coûteuse au point de mettre en péril la conservation ou la transmission familiale de ses titres.

Ainsi, une fois l'attachement de la famille au groupe établi, la gouvernance vise à donner la possibilité de conserver sa participation et à organiser une faculté de sortie, non pénalisante fiscalement et non conflictuelle.

De même, la pérennité du contrôle passe par une liquidité organisée. En terme de volume, la liquidité ne peut être que limitée car ce n'est pas le marché qui assure le mécanisme. Le groupe met en place des moyens au travers de holding familiale, rachat de parts ou pacte d'actionnaire et il se heurte de plus à la question de la valorisation. Le cours de bourse est-il pertinent ? Est-il possible de s'en écarter ?

Parfois c'est devant le risque de perte d'indépendance que la famille se met en route pour protéger le groupe. On se souvient en 2010, de l'entrée surprise de LVMH au capital du groupe Hermes. Le 23 octobre au matin, Bernard Arnault annonce qu'il détient 15 % des actions. Deux jours plus tard, LVMH est monté à 17 %. La famille Hermès n'a rien vu venir. Les familles héritières s'organisent et, en décembre 2011, bloquent pour vingt ans 50,15 % du capital dans une structure baptisée H51, qui regroupe les 52 héritiers principaux et les oblige à vendre en priorité leurs titres à un autre membre de la famille.





Un problème crucial : la transmission

Pour conserver ses spécificités qui font des entreprises familiales cotées une niche à part entière pour l'investisseur en bourse, le groupe adresse enfin le sujet de la transmission générationnelle.

En terme opérationnel, la transmission de pouvoir peut, ou non, être familiale. Pour la pérennité du groupe et la cohésion des actionnaires, la gouvernance peut estimer qu'un tiers est mieux habilité à gérer l'entreprise elle-même. Cela n'a pas d'incidence sur le caractère familial de l'entreprise.

Il s'agit bien d'un sujet de transmission des parts de la société, des droits de vote aux générations futures que les organes de gouvernance doivent anticiper. Quel sera le sort des titres en cas de décès d'un associé ? A qui faut-il transmettre, enfants, petits-enfants, conjoint ?

Pour protéger le maintien de l'actionnariat familial à long terme, le groupe se doit d'informer et d'accompagner ses associés par rapport à un sujet qui demande des compétences pluridisciplinaires. Droit des sociétés, droit des libéralités, droit des régimes matrimoniaux, droit des successions, autant de sujets sensibles à envisager en liaison avec la culture du groupe.

En conclusion...

La Gouvernance des entreprises est aujourd'hui un thème en vogue, au point qu'Euronext a créé des indices spécifiques pour mettre en valeur la « bonne » gouvernance au sens des critères ESG. Celle qui créerait de la valeur à long terme.

Il est essentiel de bien comprendre dans ce contexte que la gouvernance familiale obéit à certaines règles et ne peut se mesurer sur les mêmes critères que la gouvernance des entreprises cotées classiques.

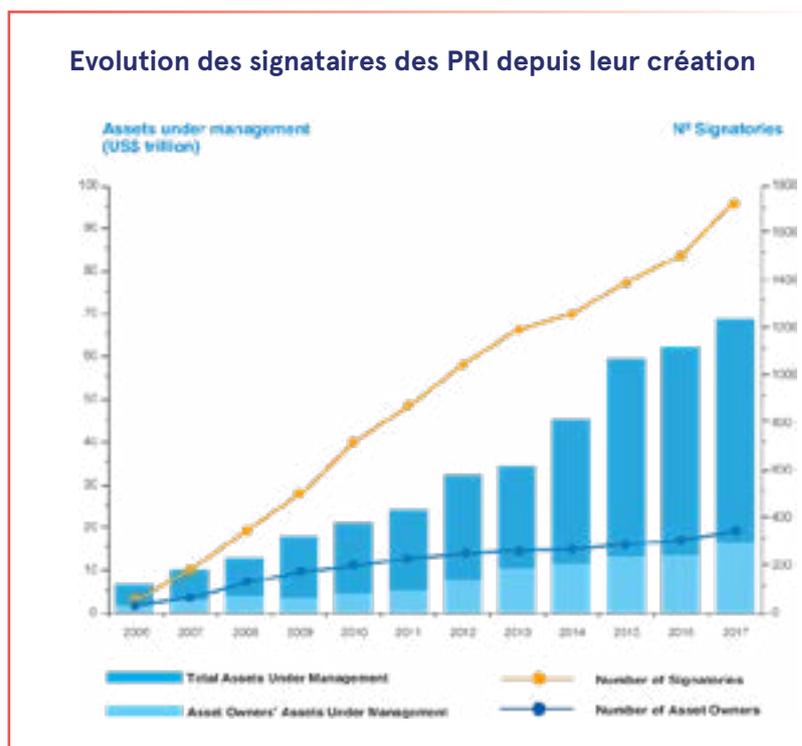


Les PRI pour les NULS

Que sont les PRI (Principles for Responsible Investment) que l'on n'ose traduire en français par les ... « PIR » (Principes de l'Investissement Responsable) et qui resteront donc malgré l'anglicisme les PRI !

Les PRI sont une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l'Initiative Financière du PNUE (UNEP FI) et le Pacte Mondial (Global Compact) de l'ONU. Début 2005, le secrétaire général des Nations-Unies, Kofi Annan, a proposé à un groupe constitué des plus gros investisseurs institutionnels mondiaux de se réunir et de discuter le développement de Principes d'Investissement Responsable, en écho à l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise. C'est ainsi qu'un groupe de 20 investisseurs -dont le FRR en France- issus de 12 pays se sont réunis avec l'aide de 70 experts mondiaux de l'investissement, du monde des ONG ou des organisations intergouvernementales et notamment le Global Compact et l'UNEP FI. Les Principes ont ensuite été lancés en avril 2006 au New York Stock Exchange avec 100 signataires et en rassemblent aujourd'hui près de 1800 !

Les six Principes ont donc été conçus par des investisseurs et sont parrainés par l'ONU. Ils rassemblent à ce jour près de 1800 signataires issus de plus de 50 pays, qui représentent 69 billions de dollars d'actifs.





UNE MISSION, SIX PRINCIPES

Participer à la création d'un système financier durable

La création de valeur à long terme passe par un système financier mondial pérenne et efficace du point de vue économique. Ce système doit récompenser les investissements responsables à long terme et profiter à l'environnement comme à la société toute entière. Les PRI œuvrent à la concrétisation de ce système financier mondial pérenne en promouvant l'adoption des Principes et la coopération en vue de leur mise en œuvre, en encourageant la bonne gouvernance, l'intégrité et la responsabilisation, et en surmontant les obstacles se dressant devant un système financier durable reliant les pratiques de marché aux structures et aux réglementations.

L'ENGAGEMENT DES SIGNATAIRES

Il est du devoir des investisseurs institutionnels d'agir dans l'intérêt à long terme de leurs bénéficiaires. C'est en cette qualité de fiduciaire que les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG) peuvent nuire à la performance des portefeuilles d'investissement (à divers degrés selon les entreprises, les secteurs, les régions, les catégories d'actifs et au fil du temps). L'application des Principes définis par les PRI est susceptible de mieux aligner les intérêts des investisseurs sur les objectifs généraux de la société. Par conséquent, les investisseurs signataires prennent l'engagement de mettre en œuvre les **6 principes** suivants :

- 1** - Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décisions en matière d'investissements.
- 2** - Etre des investisseurs actifs et intégrer les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
- 3** - Demander aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- 4** - Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- 5** - Travailler ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- 6** - Rendre compte individuellement de nos activités et des progrès accomplis dans l'application des Principes.

Aujourd'hui les PRI sont soutenus par un Secrétariat qui emploie plus de 100 personnes. Ceux-ci ont pour objectif de fournir aux signataires partout dans le monde des études, des outils, une plateforme de collaboration, des événements et un soutien à caractère pratique, où qu'ils se trouvent et quel que soit leur niveau de connaissances en matière d'investissement responsable.





Les PRI qui viennent de fêter leurs 10 ans, ont par ailleurs réfléchi à une feuille de route pour les 10 prochaines années et ont retenu **9 actions** prioritaires :

- 1** - Donner aux investisseurs institutionnels les moyens d'agir.
- 2** - Soutenir une intégration plus étendue des enjeux ESG.
- 3** - Promouvoir une communauté d'investisseurs actifs.
- 4** - Identifier les leaders et accroître la responsabilité des signataires.
- 5** - Former des investisseurs responsables.
- 6** - Challenger les obstacles à l'émergence d'un système financier durable.
- 7** - Favoriser la circulation de données pertinentes dans les marchés.
- 8** - Défendre le climat.
- 9** - Associer l'investissement responsable au développement d'une économie durable, grâce aux Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations-Unies.

LA FRANCE PARMIS LES SIGNATAIRES : UN ACTEUR IMPORTANT ET ENGAGÉ



Les PRI souhaitent désormais développer un programme francophone. Le français est la deuxième langue la plus parlée parmi les signataires des PRI, après l'anglais et environ 270 organisations signataires sont basées dans un pays ou une région francophone. Le réseau francophone permettrait la traduction / publication de documents clés des PRI en français (Reporting, guides, etc.) et d'initier des activités spécifiques pour les signataires francophones (ex : colloques, webinars, etc.). Un comité consultatif de la francophonie est en cours de création.





ENR : un dynamisme privé qui interroge sérieusement la planification publique

Les Energies renouvelables (EnR) se présentent en France comme une grande success-story à la fois politique et économique des 10 dernières années et la confiance dans les « EnR » est acquise et très élevée pour les Français. Pourtant, en termes de production, la réalité semble bien modeste et les perspectives demeurent en demi-teinte, comme si les gouvernements successifs n'y croyaient qu'à reculons. Cette attitude décevante, bien en deçà des réalités allemandes, est-elle le fruit d'une erreur d'appréciation manifeste, d'un anachronisme incompréhensible, de lourdeurs administratives subies par les développeurs pour défendre un modèle existant ou au contraire la marque d'une stratégie parfaitement défendable ?

La nomination de Nicolas Hulot comme ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire est un symbole de la percée des idées écologistes au sens large. De la même façon, on peut citer l'entrée en vigueur d'une disposition de la loi Notre, qui impose de quadriller le territoire national avec un instrument uniforme de planification, les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Ce document emprunte bien sûr beaucoup à ses prédécesseurs, mais la préoccupation environnementale est le fil rouge qui guide sa conception. Les grands énergéticiens enfin, comme Engie ou Total, après être longuement restés en position d'observateurs ont franchi clairement le pas et ne raisonnent (et n'investissent) plus en fonction de leur spécialité d'origine (le gaz, le pétrole) mais en fonction du mix énergétique qui se dessine avec même comme objectif de ne produire plus aucune énergie carbonée à court terme. En définitive, succès complet de la thèse écologiste ...mais aussi succès de la cause des EnR ?

Dans ce domaine, le chemin semble encore bien long. La France aura un parc composé, fin 2017, de sensiblement 13 GW d'éolien et 8 GW de solaire, qui seront en mesure de produire environ 5 % et 2 % respectivement de la production d'électricité nationale. On voit que, si la production n'est plus négligeable, elle n'est pas susceptible de bouleverser réellement le mix énergétique français. Cette faible progression rejoint une inflexion que l'on retrouve dans toute l'Europe sur le solaire plus que sur l'éolien. Mais dans le cas français, l'équation nationale dessine une courbe de croissance très molle qui se reflète dans la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie) inscrite dans la loi du 27 octobre 2016 : les prochaines années connaîtront un rythme de l'ordre de 2 à 3 GW / an stimulé par un certain rebond en éolien (contre 1,5 à 2 GW précédemment). Pour fixer les idées, cela correspond à l'équivalent, en production effective, d'une centrale nucléaire EPR tous les 2 ans.



On comprend bien qu'il s'agit d'accompagner une évolution à long terme sans déstabiliser l'acquis nucléaire, encore utilisable une petite vingtaine d'années. Cette préoccupation est d'autant plus facile à défendre qu'en matière d'EnR, on peut dire que l'industrie nationale reste confidentielle, tant du côté éolien que du côté photovoltaïque : l'épopée des dix dernières années a fait naître de nombreux énergéticiens de taille moyenne (Solaire Direct, Neoen, Akuo, Fonroche, Valorem etc.), mais n'a donné naissance à aucun exportateur significatif d'équipements industriels.

Ce positionnement stratégique des gouvernements successifs, qui peut sembler ou frileux ou passéiste, doit être mis au regard des deux logiques qui sont susceptibles de s'affronter au cours des prochaines années : la maîtrise réglementée des capacités contre la logique privée du marché. Que peut-on en dire ?

La maîtrise actuelle des volumes conduit à privilégier objectivement le nucléaire : ce dernier continue à bénéficier d'un marché français largement captif. Mais elle bénéficie aussi, de façon un peu paradoxale aux EnR : cette politique peut en effet permettre de maintenir le prix de marché autour de son niveau actuel (environ 35 €/MWh) alors que l'exemple de l'Allemagne et du Danemark montre que sur un marché libre, l'électricité intermittente trouve un équilibre nettement plus précaire (de 20 à 30 €/MWh), à la limite de la rentabilité dans le solaire, très difficilement supportable dans l'éolien. Cette maîtrise des volumes trouve en outre une assez bonne justification en cas de perturbation prononcée du marché de l'énergie, qui pourrait se traduire par une forte progression des prix (instabilité de certains pays producteurs, hausse continue de la demande face à un effondrement de l'exploration).

Les forces du marché peuvent-elles remettre en cause cette vision ? Clairement oui, mais peut-être pas où on les attend. Si l'on part de l'idée que le pilotage malthusien des capacités de production EnR perdurera, le marché ne pourra faire entendre sa voix qu'en contournant ce contrôle. Or il est clair que le contrôle des volumes laisse ouvertes deux « fuites » très importantes : la première est celle de l'interconnexion des réseaux européens, la deuxième est celle de l'innovation technique.

La France est certainement le meilleur élève européen en matière d'interconnexion des réseaux. Cette situation est due à sa position géographique centrale, mais surtout à son historique très ancien d'exportateur d'énergie nucléaire. Aujourd'hui, la France respecte la limite minimale¹, fixée de façon semble-t-il un peu arbitraire par les autorités européennes, de capacité d'interconnexion (idéalement de 15 % de la capacité installée du pays). Ce niveau ne peut pas permettre d'absorber des épisodes de production massive (tempête dans le Nord en Allemagne, par exemple²), dont l'incidence dévastatrice sur les tarifs de notre marché national se trouve de ce fait limité physiquement. Mais il permet en temps normal une certaine fluidité entre les zones interconnectées et une bonne égalisation des prix³. De nouvelles interconnexions sont en cours d'étude et de construction pour des capacités installées très significatives⁴. Et les capacités de production EnR se déverseront d'autant mieux sur notre marché national que l'interconnexion sera plus efficace, poussant ainsi mécaniquement les prix à la baisse.





La deuxième « fuite » se situe dans la capacité du marché à inventer d'autres sources de production EnR non réglementées et non réglementables. L'éolien n'est pas concerné, et on veut parler ici des promesses du photovoltaïque dont les récentes innovations ont encore accru la formidable plasticité (couleur, souplesse, double exposition, forme) dans un contexte de baisse de prix continue. Aujourd'hui, 1 m² de panneaux PV « classiques » vaut 60 € HT (non posés, non connectés, puissance 150w), c'est-à-dire le même ordre de prix que n'importe quelle autre solution ayant pour objet de couvrir (tuiles, bardages, etc.) ou d'orner (vitrines, façades) les constructions commerciales ou privées. Il est donc assez probable que l'on assiste à une diffusion progressive des panneaux solaires dont les promoteurs ne seront plus les énergéticiens, mais les architectes. A cela s'ajouteront assez naturellement les installations d'autoconsommation⁵, dans lesquelles les intervenants (producteurs, consommateurs) échappent à toute réglementation contraignante. L'ampleur et le rythme de ces évolutions sont directement liés à leur appropriation par les professions concernées (architectes, conseils en économie d'énergie). Pour donner une idée : 100 millions de m² de toitures solaires⁶ représentent 15 GW de capacité installée (soit une capacité productive représentant environ 3 centrales nucléaires, ou 1,2 millions de tonnes de CO₂ évités).

En définitive, le gouvernement actuel est en train de confirmer un profil de développement des capacités EnR qui correspond finalement assez bien à nos paramètres nationaux et ce pour un coût particulièrement faible pour la collectivité. En tant qu'investisseurs, il est clair que l'investissement EnR doit maintenant s'ouvrir sur des schémas plus diffus de production, davantage basés sur des paramètres de marché et des acheteurs privés d'électricité. L'expansion des énergies renouvelables se poursuit donc, mais au travers de canaux plus diversifiés et plus indépendants des mesures de planification publique.

Il s'agit à l'évidence d'une vision très spécifique à la France : dans le monde, la course effrénée aux EnR se poursuit avec des prévisions de 90 GW de photovoltaïque et 60 GW d'éolien pour 2017

(1) Aujourd'hui sensiblement 15 GW en export, 12 GW en import.

(2) Ces épisodes représenteraient à eux-seuls au moins 3 fois la capacité d'interconnexion de tout le pays.

(3) La bourse de l'énergie EPEX couvre le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Autriche, le Benelux et la Suisse.

(4) Et notamment sous-marine ou souterraine beaucoup plus faciles à faire accepter et à construire : France Irlande 0,7 GW, France Royaume-Uni : 1 GW ; France Italie : 1,8 GW ; France Espagne de 2,5 à 5 GW à terme.

(5) Cf Décret du 20 avril 2017.

(6) On estime les surfaces de toitures tertiaires étanchées (donc susceptibles de recevoir des panneaux solaires) à 100 millions de m². Le parc des 38 millions de logements laisse entrevoir un potentiel nettement supérieur, qu'il s'agisse de collectif ou de pavillons individuels.



ZOOM SUR





Qu'est-ce que L'EMPLOI DURABLE ?

Alors que nous vivons un moment charnière où le départ à la retraite de la génération des baby-boomers, la tertiarisation de l'économie et l'explosion des nouvelles technologies obligent les entreprises à repenser leurs modes de fonctionnement, quels en seront les impacts sur l'emploi ? Comment travaillerons-nous ? Dans quelles structures ? Qui seront les gagnants et les perdants de ces évolutions ? Voilà quelques exemples de questions qui viennent à l'esprit quand on parle de l'emploi du futur, et que l'on pourrait regrouper en une seule : qu'est-ce que la durabilité de l'emploi ?

Au-delà du capital humain qu'elle englobe, on peut dire de la notion d'emploi durable qu'elle se trouve à la croisée de l'évolution du marché (les compétences métiers, business, techno), de la stratégie d'entreprise, du contexte de travail (la confiance, l'engagement, de la responsabilité ie prise d'initiatives et droit à l'erreur, le dialogue social) et de la productivité (chiffre d'affaires, innovation...).

Dans ce cadre, La Française a organisé début octobre une table ronde intitulée « Entre robot et homme, quels emplois pour le futur ? ». Des intervenants de tous horizons sont venus apporter leur expertise. Après une introduction par Xavier Lépine, Alexis Masse, Secrétaire Confédéral CFDT en charge du numérique et de l'ISR, Sébastien RICARD, Directeur du Développement Durable et des Affaires Publiques - PAPREC GROUP et Adnène Trojette, DG du Liberté Living Lab, se sont succédés pour donner leur éclairage et répondre aux questions.

Il en est principalement ressorti qu'il n'y aura pas de polarisation des emplois entre emplois qualifiés et peu qualifiés. Tout métier consistant en l'analyse de données et d'information sera irrémédiablement remplacé par un robot alors que les métiers créatifs ou relationnels seront beaucoup plus difficilement substituables. D'après l'OCDE, 9 % des emplois vont disparaître et 50 % des emplois vont changer, mais on ne mesure pas la création des nouveaux métiers car si nous pouvons identifier les métiers les plus susceptibles de disparaître il nous est quasiment impossible d'imaginer les innovations futures.

Pour nous guider plus avant dans notre réflexion nous avons constitué en début d'année un comité consultatif composé de personnalités issues de la recherche académique, de la direction d'entreprise, du monde syndical ou encore de consultants spécialisés dans ce domaine. Ce comité nous aide à réfléchir à l'évolution de l'emploi dans le futur, définir la notion d'emploi durable, nous tenir au courant des études universitaires et des enquêtes empiriques et nous accompagner dans notre démarche de dialogue avec les DRH des entreprises.





Zoom sur...

Qu'est-ce-que l'emploi durable ?



Ce comité, présidé par Perrine Dutronc, Responsable de la stratégie SAI du Groupe La Française, est composé de :

- Stéphane Trébuçq titulaire de la chaire Capital Humain de l'université de Bordeaux,
- Marc Veyron ancien DRH (Carrefour, Cap Gemini) et directeur du groupe de travail du Medef sur l'épargne salariale,
- Charles Liaser, syndicaliste CFDT, administrateur de l'Arcco, membre du groupe de travail de la CFDT sur l'épargne salariale
- Arnaud Bornens, ancien avocat, fondateur de Discerto société de conseil spécialisée dans l'accompagnement des dirigeants d'entreprise et de leurs équipes dans les problématiques de changements.
- Valéry Lucas-Leclin – Grizzly (cabinet de conseil)
- Laurent Jacquier-Laforge, directeur de la gestion action du Groupe La Française et Damien Buffet, gérant du Fonds LFIP Action France Emploi Durable

La notion d'emploi durable recouvre des aspects très différents et parfois difficiles à appréhender, mais sa définition se précise petit à petit et sera amenée à évoluer dans le temps pour toujours être en phase avec les évolutions sociétales.



L'AGRICULTURE URBAINE à La Française

La conservation de la biodiversité est au cœur de tous les débats portant sur la transition écologique.

Qu'est-ce que la biodiversité ?

Mais au fait, c'est quoi la biodiversité ? C'est la totalité des êtres vivants en interaction, y compris les micro-organismes et les services rendus par les écosystèmes. Elle est le tissu vivant de notre planète, riche de toutes les relations tissées entre les êtres vivants et leur milieu de vie.

Mais alors, à quoi sert-elle ? À fournir des biens au quotidien : oxygène, nourriture, médicaments, matières premières, à rendre des services irremplaçables : pollinisation, fertilisation des sols, épuration de l'eau, prévention des inondations.

La biodiversité et les écosystèmes au sein desquels elle s'exprime, fournissent en effet un grand nombre des biens et services qui soutiennent la vie humaine : la fourniture des aliments, les combustibles et les matériaux de construction, la purification de l'air et de l'eau ; la stabilisation et la modération du climat de la planète ; la modération des inondations, des sécheresses, des températures extrêmes et des forces éoliennes ; la génération et le renouvellement de la fertilité des sols ; le maintien des ressources génétiques qui contribuent à la variété des cultures et à la sélection des animaux, des médicaments, et d'autres produits et des avantages culturels, récréatifs et esthétiques.

Un constat

Dans un monde en profonde mutation sous l'effet des changements accélérés d'usage des sols et du climat, des bouleversements des sociétés humaines dans leur relation à l'environnement, la biodiversité est désormais confrontée à une forte érosion. La cause majeure de ce phénomène est la transformation de l'usage des terres par les activités humaines et donc la destruction, la dégradation, l'altération ou la fragmentation des habitats de nombreuses espèces animales et végétales.

Quelques chiffres :

- 50 % de la surface de la terre a déjà été modifiée par l'usage de l'homme
- En France, l'équivalent d'un département disparaît sous l'urbanisation tous les 7 ans
- la superficie des prairies a diminué de 30 % en 30 ans
- 60 % des zones humides ont disparues au 20^e siècle





- ● ● Parallèlement, le changement climatique pourrait devenir une cause majeure de l'extinction des espèces. Un quart d'entre elles, animales et végétales, pourrait disparaître d'ici 2050 en raison du réchauffement climatique et au niveau mondial, sur les 200 dernières années, le rythme de disparition des espèces est estimé suivant les espèces considérées de 10 à 100 fois supérieur au rythme naturel d'extinction.

Un consensus de plus en plus large se fait parmi la communauté scientifique pour parler d'un processus en cours vers une sixième extinction de la biodiversité quasi exclusivement du fait des activités humaines.

La biodiversité urbaine

Le rôle de la ville et des bâtiments dans la reconstitution du lien homme/nature est un enjeu stratégique.

Depuis 50 ans, de nouvelles approches d'intégration et de respect de la biodiversité se dessinent au sein de la ville, reconnaissance de l'intérêt de la biodiversité urbaine.

De fait la ville d'aujourd'hui est vue par les écologues comme un lieu possible de conservation de la biodiversité ordinaire et surtout comme un support potentiel de son développement.



Les Lumières Pleyel (Sogelym Dixence), lauréat du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris ». La Française (investisseur) & MUGO (BET)

L'apparition d'une biodiversité urbaine est intimement liée à la dynamique de la ville. En effet tout a changé en un peu plus d'un siècle : les jardins publics présentent progressivement plus d'espaces naturels, maintenant gérés avec peu de pesticide, les citoyens appellent aujourd'hui de leurs vœux une nature de proximité et souhaitent arbres et animaux dans leur environnement quotidien, certains animaux sauvages s'adaptent à ce milieu contraignant, etc. Les recherches internationales soulignent que malgré une homogénéisation des faunes et des flores (mêmes espèces dans toutes les villes), des gestions plus écologiques des espaces entraînent l'installation de nombreuses espèces depuis les habitats naturels proches de la ville. Une nature locale peut donc s'installer en ville.

Dans la ville durable plus réversible et résiliente, qui n'est plus construite comme une juxtaposition de bâtiments pris isolément mais impose une coordination entre les zones bâties et non bâties, la biodiversité, support des services écosystémiques, source de bienfaits de bien-être et de lien social, mais aussi source de nombreux bénéfices tant pour les habitants que pour les bâtiments, peut et doit jouer un rôle contributif majeur dans l'intégration économique, environnementale et sociale.





Pourtant la biodiversité ou la nature sont souvent abordées comme un sujet anecdotique, périphérique qui vient se surajouter à d'autres enjeux du bâtiment. Sa place est souvent limitée à quelques dispositifs ponctuels (espaces verts, choix des espèces végétales, ruches) et son maintien et développement en ville ou dans les immeubles ressenti comme une dépense dans un contexte de crise économique et de période de restriction budgétaire.

En 2015, 57 % des interviewés pensent savoir ce que la notion de biodiversité recouvre exactement. La grande majorité des citoyens ignore que le verdissement des villes possède des vertus psychologiques et esthétiques, il participe également à la régulation thermique des bâtiments et à la réduction des îlots de chaleurs urbains, à l'amélioration de la qualité de l'air en ville, à l'écoulement des eaux, à l'approvisionnement alimentaire ou encore au renforcement du lien social et du sentiment d'appartenance à un territoire¹.

L'accès à des espaces verts en ville contribue positivement à la santé physique et mentale des habitants en réduisant le stress, en favorisant l'activité physique et en améliorant le cadre de vie. Des études ont aussi mis en évidence des augmentations de la productivité des salariés (6 à 7 %) lorsque ceux-ci avaient une vue sur la nature depuis leur poste de travail.

La dimension sociale de la nature en ville apparaît ainsi aussi importante que les enjeux écologiques. Les espaces verts participent en effet au renforcement du lien social et au sentiment d'appartenance à un territoire en créant des opportunités de rencontres et d'échanges entre des personnes issues de milieux sociaux et d'origine culturelle et ethniques différentes.

La reconnaissance des services écologiques rendus par les écosystèmes urbains incite peu à peu à quantifier et à valoriser économiquement les bénéfices ainsi procurés à l'échelle de la ville et du bâtiment. Génératrice de confort et de bien-être auprès des usagers, la biodiversité entre désormais dans le champ de la valeur immatérielle et de la valeur verte des bâtiments.

Comme on peut le constater, le rôle de la ville et des bâtiments dans la reconstitution du lien homme nature est devenu un enjeu stratégique.

| Agriculture urbaine

Au regard des changements qu'engendre la révolution digitale dans de nombreux secteurs dont celui de l'immobilier, la biodiversité associée à l'immobilier peut être également une source d'innovations techniques, sociales et sociétales. En reconstituant un lien Homme Nature, la manière de construire et de vivre/travailler dans les immeubles peut être repensée.

Dans ce contexte, l'agriculture urbaine est devenue depuis quelques années un des vecteurs pour ramener la nature en ville.

Elle vient compléter la palette d'initiatives toujours plus diverses et innovantes : murs et toitures végétalisés, parcs et jardins urbains, systèmes de gestion pluviales par noues, mares et bassins de phyto-épuration.





Il n'existe pas « une » agriculture urbaine mais « des » agricultures urbaines. L'emploi du pluriel s'avère ici incontournable dès lors que l'on tente de caractériser ce mouvement. Car cultiver en ville relève de tant de formes différentes que l'on ne peut isoler l'une d'elles pour restituer ce qu'est l'agriculture urbaine. C'est donc la combinaison des formes qui permettra de s'approcher d'une description un peu plus précise de celle-ci. D'où la volonté des chercheurs de parler de multifonctionnalité à son propos. L'intérêt est ainsi de pouvoir balayer très largement cette diversité qui regroupe : les lieux de productions, les supports de productions, les techniques et pratiques culturelles, les systèmes de distribution, les modèles économiques et les acteurs. Ces différentes formes peuvent être reliées à une ou plusieurs fonctions de l'agriculture urbaine : l'aménagement urbain, la biodiversité, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé, les loisirs, l'éducation ou bien encore les aspects sociaux.



À travers le temps, l'agriculture urbaine a évolué. Si ce mouvement semble récent, il faut savoir qu'au moment de son « apparition », il était intimement lié au lieu de vie. Aujourd'hui, à travers les actions de réappropriation de l'espace, cultiver en ville prend donc des formes de plus en plus variées et complexes, suivant en ce sens l'évolution du milieu urbain et les aspirations de ses citoyens.

De quelques m² sur un balcon à la récupération de friches, du jardin partagé aux terrasses ou façades d'immeubles, la ville offre, en pleine terre ou en hors-sol, un terrain de jeu immense où le moindre interstice peut parfois se révéler propice à l'implantation d'un potager.

Cette mosaïque de lieux contribue aussi à la richesse et à la diversité des pratiques qui se développent sur ces derniers. Par nécessité topographique, par choix culturel, par tradition ou volonté d'innover, l'ensemble est à l'image de l'agriculture urbaine : multiple.

De la culture potagère en pleine terre suivant des savoir-faire anciens jusqu'à la serre hydroponique ou des installations en aquaponie, dans des bacs ou en réintroduisant des arbres fruitiers sur la voie publique, l'imagination prend le pouvoir et semble ne pas connaître de limites.

Lieux et pratiques sont donc intimement liés et participent à l'attractivité de l'agriculture urbaine pour un public toujours plus large. Les collectivités locales l'ont bien comprises et s'impliquent chaque jour un peu plus en favorisant sur leur territoire, l'émergence d'initiatives potagères, fruitières voire d'expériences d'élevage ou de pâturage urbain.

Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité
l'agriculture urbaine en Ile-de-France²



L'agriculture urbaine à La Française

Dans ce contexte, La Française REM a initié dans le cadre du déploiement de sa politique ISR une réflexion sur une démarche d'aménagement de sites offrant de réelles potentialités de conservation de la biodiversité et de développement d'agriculture urbaine.

Cette réflexion a été engagée en partenariat avec la société MUGO⁵.

Fort de ses compétences, cette société familiale de plus de 100 collaborateurs conçoit et gère des sites dédiés au maraîchage et à l'agriculture urbaine. Grâce à l'appui de partenaires expérimentés et de start-up de l'économie collaborative, ses équipes conçoivent des exploitations productives avec un modèle économique pérenne.

Culture en pleine terre, culture sur membranes hydroponiques, culture « hors sols », renouvellement des productions, diversité des variétés, gestion circulaire, recyclage, gestion des espaces végétalisés attenants, pilotage de la production, réinsertion associative, distribution en circuit court... autant de sujets sur lesquels MUGO a développé une expertise complète.



Pour La Française, l'agriculture urbaine est un moyen pour améliorer le cadre de vie de ses clients-locataires. C'est aussi une manière de leur apporter une motivation nouvelle, un enjeu collectif à faire fructifier et à partager, une « véritable récréation » pour l'esprit et les yeux, un espace d'animations ludiques et conviviales toute l'année, une occasion de s'instruire et de partager avec des cours de jardinage écologique, et enfin la production d'une

nourriture saine, riche variée et équilibrée. Mais c'est aussi une manière de créer de la valeur en participant à la conservation de la biodiversité, en renforçant le lien social et en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone autant d'actions fréquemment plébiscitées et mises en œuvre dans les politiques RSE des entreprises.

3 sites ont été retenus à Paris et première couronne pour une première phase de test.

La première étude porte sur l'aménagement de plus de 1000 m² de terrasse à Puteaux (92). Elle permettra à La Française REM d'élaborer et de tester un business model économique et de mesurer l'impact social sur l'ensemble des parties prenantes.

Deux autres études seront lancées dans la foulée.

Résultats fin 2018.

Ces propos ont été largement inspirés par:

(1) *Plan Bâtiment Durable: rapport du groupe de travail "bâtiment et biodiversité - décembre 2015*

Préserver la nature dans la ville - Philippe Clergeau - Responsabilité & Environnement n°52 octobre 2008

(2) *Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité*

(3) *Mugo*



LA FRANÇAISE

investing together

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leur auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.

Publication éditée par La Française,

Société anonyme à directoire et conseil
de surveillance au capital de 78 836 320 euros
RCS : 480 871 490

Directeur de la publication : Pierre Schoeffler

Ont participé à ce numéro : Elodie Alaux - Damien Buffet - Amandine Chaigne - Gérard Degli-Esposti - Perrine Dutronc - Eric Manchon - Pierre Schoeffler - Margaux Sourzat

Chef d'édition : Claudine Prêtre

Maquette : Sylvia Chadi

Photos/illustrations : Tania Freindorf - Fotolia - Thinkstock - DR

128, bd Raspail 75006 Paris - France
Tél. +33 (0)1 73 00 73 00 - Fax +33 (0)1 73 00 73 01
www.la-francaise.com